



METALLURGIE



Déclaration paritaire pour une industrie locale forte, durable et attractive

Départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence

La France est confrontée à une crise sanitaire inédite depuis un an, doublée d'une crise économique et d'un risque grave de déclin de son industrie. Il est indispensable de tous continuer à se mobiliser pour préserver nos industries, nos emplois et nos compétences.

Dans ces moments si particuliers, où le dialogue social doit être au cœur de la relance, les partenaires sociaux locaux de la Métallurgie prennent à nouveau leurs responsabilités pour soutenir leurs industries.

L'UIMM Alpes-Méditerranée et les organisations syndicales représentatives dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence saluent l'engagement de l'Etat et des collectivités locales pour les moyens importants mobilisés jusqu'ici dans l'accompagnement des industriels et la préservation des emplois.

Elles se félicitent notamment :

- de la convention signée le 18 janvier 2021 entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et l'OPCO 2i mobilisant 150 millions d'euros abondés par l'Etat dans le cadre du FNE qui pourra financer 25 000 parcours de formation pour les salariés des 32 branches professionnelles membres de l'opérateur de compétences. Ces parcours financés s'adressent à tous les salariés des entreprises industrielles fragilisées par la crise : ces moyens permettront d'adapter les compétences des salariés actuels et futurs du secteur, aux exigences de l'industrie de demain.
- d'un plan de relance historique qui s'inspire en partie des propositions exprimées par les partenaires sociaux de la Métallurgie dans un manifeste signé le 18 mai 2020 pour soutenir les emplois industriels.

Force est de constater que le dialogue social est un levier clé pour traverser la crise et gagner la bataille de la relance et de la prévention sanitaire.



Comme souvent, les partenaires sociaux de la branche (FO – CFE/CGC – CFTD) se sont les premiers retrouvés autour de la table pour écrire, dès le 20 mars 2020 au niveau national (le 6 mai 2020 en local), une déclaration paritaire rappelant l'impérieuse nécessité de conjuguer activité industrielle et conditions sanitaires irréprochables, puis pour promouvoir le guide UIMM «Mesures de prévention du COVID-19 en entreprise industrielle», qui a permis aux entreprises, en concertation avec leurs élus, de très vite répondre aux interrogations induites par l'exigence d'une continuité d'activité en sécurité.

Le 30 juillet 2020 enfin, la Métallurgie était la première branche à signer un accord permettant la mise en place en entreprise du dispositif d'activité partielle de longue durée.

Le plan de relance est un pacte qui nous engage tous :

- les industriels prennent leurs responsabilités en conciliant impératifs de santé et poursuite d'activité. Ils sont au rendez-vous et mettent tout en œuvre pour préserver l'emploi de leurs salariés et éviter la perte de compétences sur le long terme.
- syndicats et patronat, continuent de travailler ensemble face aux menaces économiques, sociales et sanitaires. Ils veillent aux intérêts de ceux qu'ils représentent.

C'est dans ce cadre que les partenaires sociaux de la Métallurgie demandent aujourd'hui formellement à l'Etat et aux collectivités locales de renforcer leurs efforts en direction des industries de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'industrie y est réelle, forte, créatrice d'emplois et d'innovations : elle mérite la plus large attention. Les montants et moyens alloués pour sa défense, son développement et son maintien sur le territoire doivent être à la hauteur de sa participation à l'économie et au rayonnement de notre Région.

Marseille, le 15 mars 2021

FO METAUX USM 83
M. Robert JANIN
Secrétaire Général

FO METAUX USM 13
M. Gérard CIANNARELLA
Secrétaire Général



SMPCA CFE-CGC
M. Alain MACCIO
Secrétaire Général

SMPCA CFE-CGC
M. Jérôme YVERNAULT
Président

CFDT PACAC
M. Lakdar DAMOUCHE
Secrétaire Général

Pour le CFDT

CTFC DES METAUX DU VAR
M. Louis GUARINO
Président

UIMM Alpes-Méditerranée
M. Thierry CHAUMONT
Président